

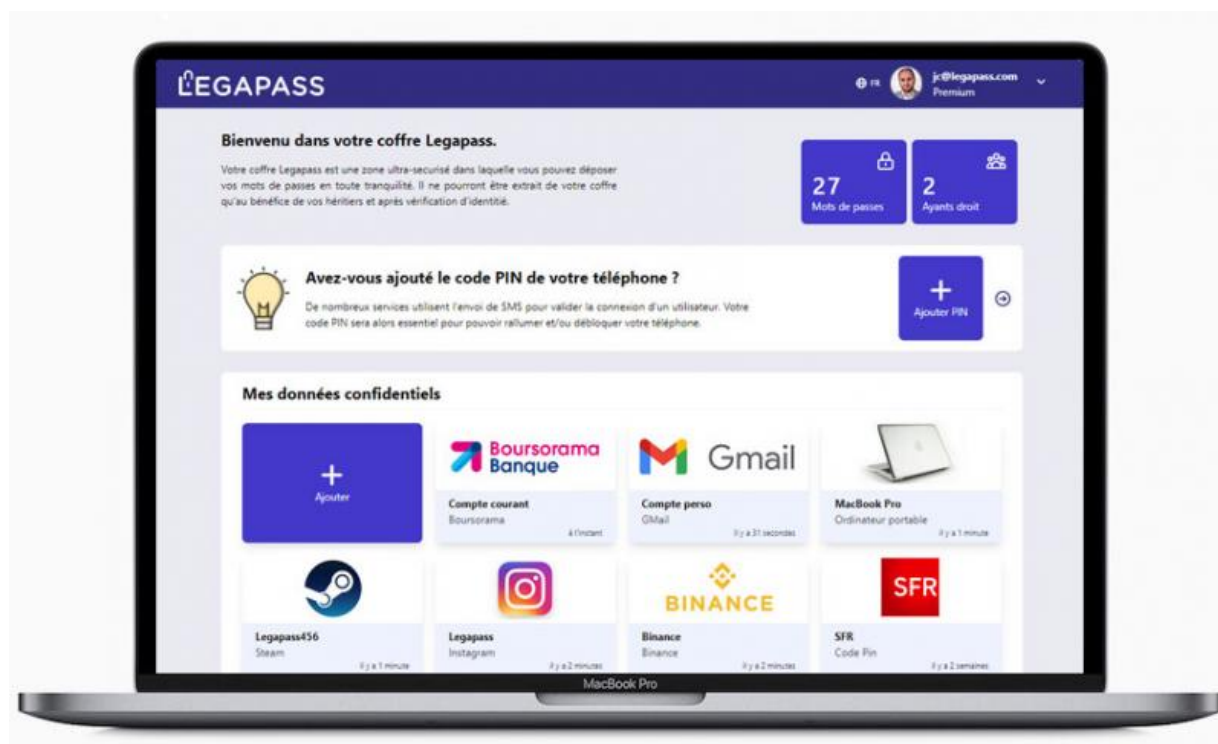
[Annonces Légales & CERFA \(https://tribuca.net/annonces/\)](https://tribuca.net/annonces/)

[Ventes aux Enchères \(https://tribuca.net/ventes/\)](https://tribuca.net/ventes/)

Menu

[Accueil \(https://tribuca.net\)](https://tribuca.net) / [Hi- Tech \(numerique\)](#)

Legapass obtient la bourse French Tech



(<https://tribuca.net/img/pictures/2021/12/20211213172617-legapass-macbook.jpg>)

Hi- Tech (numerique)

© Lundi 13 décembre 2021 à 11h30

La startup azuréenne vient d'obtenir la subvention French Tech accordée par Bpifrance, d'un montant de 30.000€.

Et encore une bonne nouvelle pour Legapass. Deuxième du prix de la Jeune entreprise UPE06 des Entrepreneariales 2021, fin novembre, avec en prime une mention spéciale de la part du jury, la niçoise vient de décrocher la bourse French Tech de Bpifrance d'un montant de 30.000€. Cette subvention validée et financée par Bpifrance permet d'encourager les projets innovants et de rentrer dans la grande boucle du financement.

Avec cet apport de 30.000€, les fondateurs, Jean-Charles Chemin, Eric Maïda et Adelina Prokhorova, vont pouvoir valider l'étude de faisabilité de leur projet et accélérer la sortie de leur solution désormais prévue pour la fin du premier trimestre 2022. Legapass permet de sécuriser la transmission de l'héritage numérique. Tous les mots de passe sont concernés que ce soit les achats, photos, vidéos stockées sur un Cloud mais aussi les codes d'accès aux réseaux sociaux ou encore les informations bancaires. Les données sont protégées puis mises à l'abri et seul l'héritier peut y accéder au moment de la succession après avoir récupéré une clé de décryptage chez un huissier.

Une levée de fond pour la fin 2022

En commercialisant leur solution qui assure «une sécurisation optimale et innovante en cryptant les informations» pour la fin du premier trimestre 2022, les trois ingénieurs espèrent réaliser un chiffre d'affaires conséquent car ils prévoient une levée de fonds, fin 2022. L'objectif est d'atteindre entre 600.000€ et 1M€ via des fonds publics et privés.